

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 JANVIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Profil et portraits, par Arbois.—La durée des parlements, par A. Gélinas.—Voyage d'un grand homme autour du monde, par A. G.—La mairie, par A. G.—M. Pierre-Alexis Tremblay, par L. O. D.—Paul Tahourenché, grand-chef des Hurons, par Ahatisari (suite).—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Poésie : L'âme du poète, par Elise B. Larivière.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Revue de la semaine, par A. G.—Choses et autres.—Nos gravures : La princesse Alice.—Souvenirs de 1837.—Faits divers.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : P. A. Tremblay, décédé; Paris : Ecole gratuite de dessin professionnel; S.A.R. la princesse Louise, décédée; Télégraphie aérienne au moyen de cerfs-volants; "Montrons-nous dignes de nos aïeux"; Concours musical de la ville de Paris.

PROFILS ET PORTRAITS

INTERMÈDE

Assez de grandes figures allongées par les préoccupations politiques; quelques profils de gens de lettres maintenant. Gente irritable, susceptible, rétive au reproche, on l'a dit mille fois, et d'autant plus qu'elle connaît la critique et la pratique chaque jour aux dépens des autres; mais aussi, on l'oublie trop, très-accessible à la flatterie, dont elle sait mieux que personne pourtant l'inafité pour l'avoir prodiguée souvent sans grande sincérité! Mais la louange qui s'adresse à nous est toujours plus vraie que celle qui s'adresse aux autres, et moi qui vous parle, je ne suis pas sûr de n'avoir pas été souvent berné, à l'aide d'une simple caresse à l'amour-propre, par vous qui me lisez!

L'homme de lettres canadien échappe peut-être à la règle générale qui s'applique à l'espèce. Il est si peu lu qu'il ne lui est pas aisé de tirer vanité de ses écrits. Comment pourrait-il prétendre à la gloire lorsque le silence se fait si naturellement autour de ce qu'il fait; vous savez non pas le grand silence, le silence harmonieux du soir et des bois, mais ce silence des coins vides et des ruelles désertes, ce silence particulier qui règne dans votre

caisse lorsqu'elle ne contient que des billets protestés et des promesses de ministre?

Les gens dont les livres ne se vendent pas, c'est-à-dire tout ceux qui écrivent parmi nous, à part l'abbé Casgrain et M. J. M. LeMoine, prétendent que la postérité nous dédommagera de ce froid accueil de nos contemporains, et que plus tard nos livres se vendront comme du pain rassis. Je pense bien, en effet, que lorsqu'on aura goûté à cette saine nourriture, on ne pourra plus s'en passer. Il n'y a que la première bouchée qui coûte. En attendant cette grande mesure de justice, cette consolation dernière, soyons reconnaissants au petit nombre de gens qui se groupent autour de nos ouvrages, les lisent avec plaisir, les apprécient avec tact, les jugent avec bienveillance, et qui poussent même le zèle jusqu'à en faire collection. Noyau de bibliothèques qui restent le plus souvent à l'état de noyau! Le bon côté de ces bibliothèques un peu restreintes, c'est que comme elles sont composées de nos seuls ouvrages, nous n'avons pas à y craindre la compétition étrangère, et qu'ainsi mis à l'abri de la redoutable lumière qui entoure la grande littérature française, nous pouvons espérer que parfois un pâle rayon nous y viendra visiter.

M. HUBERT LARUE

Les médecins sont souvent gens d'esprit. Ils ont tant de motifs de railler la vie! ils en connaissent si bien les secrets! Nous sommes tous plus ou moins mous devant le mal physique, et chacun nous croyons à la médecine, au moins une fois dans notre vie, la fois, l'unique fois où elle est tout à fait impuissante à nous rendre la santé. Les médecins, eux, n'y croient jamais; dans tous les cas, ils n'ont pas foi dans les autres médecins; et cependant, on n'en a pas connu d'assez osé pour se soigner lui-même! Esculape consentirait à appeler à son chevet plutôt un patient qu'un disciple, s'il ne craignait les repréailles.

De tous les médecins de ma connaissance, M. LaRue est le plus spirituel. Il l'est au point qu'il consent rarement à vous trouver malade et que votre malaise disparaît pendant qu'il est en train de vous prouver qu'il n'existe pas. Vous êtes guéri avant d'être soigné. Il y a des gens qui s'en irritent et veulent de toute force retomber malade, afin de ne pas devoir leur guérison à l'esprit du docteur, mais à la toute-puissance de ses pilules.

M. LaRue est mon voisin et je vis encore! C'est vous dire qu'il me traite en ami. Il n'a jamais consenti à me trouver malade. Il est vrai qu'il avait pour sujet un homme qui se croit toujours bien portant. Entre lui et moi, il existe un lien naturel de sympathie. Il n'aime pas à soigner et je n'aime pas à me faire soigner. Sur le terrain commun de la santé, nous pouvons toujours nous rencontrer, lui désarmé, moi réjoui. Je sens dans l'amitié qui nous unit, de sa part une secrète et profonde reconnaissance de ce que je n'ai jamais besoin de ses soins, une joie intense de ce qu'ensemble nous parlons de tout, sauf de mes maux et de son art.

M. LaRue a transporté dans la littérature ses habitudes de médecin. Il aborde une thèse comme il attaque une maladie: avec la résolution d'en avoir raison. D'un coup d'œil prompt et sûr, il se rend compte de la question, de l'état où elle est; puis d'une plume rapide, à coups de traits

pressés, il la mène à conclusion. N'essayez pas de l'arrêter: il vous donnerait un coup de lancette et vous enverrait vous faire panser ailleurs. Il ne veut pas qu'on le détourne de son but, qui est là devant ses yeux, net et brillant; il vous punit d'une interruption comme il vous châtierait d'une critique. C'est qu'il a la conviction vive et qu'il ne peut comprendre que dans le moment où elle le possède, elle ne vous entraîne pas aussi. C'est là la marque des esprits vigoureux. Mais M. LaRue est bon enfant, et les premières vivacités de la conviction passées, il vous pardonnera volontiers de ne l'avoir pas partagée au même degré que lui.

Esprit prime-sautier, original, rare talent d'observation, verve satyrique très-vive, style clair, correct et du meilleur aloi: voilà l'écrivain. Comme conférencier, M. LaRue a une diction pleine de naturel et en même temps de finesse; il souligne parfois un peu trop, mais le trait n'en rebondit que mieux et porte en plein. Joignez à cela un faible pour l'agriculture, un amour de raison pour la médecine, la passion des sciences exactes, le goût de tout ce qui peut améliorer son sort et le nôtre, et vous avez tout l'homme. Il écrit comme il parle, nettement; il discute comme il soigne, rondement. L'obscur, le sombre, le galimathias n'est pas son fait. S'il a fait des vers, sa prose les désavoue.

On ne voit jamais au bout de ses périodes sa pensée se balancer en cadence, ou s'élever dans un nuage vers le firmament bleu. Il est inexorable pour le vague, et il considère les accès de poésie comme des crises de nerfs qui prennent aux jeunes gens, et dont il les faut guérir en leur faisant lire *Gil Blas* ou le *Médecin malgré lui*. C'est, par la simplicité classique de la forme, le plus français de nos écrivains, le plus vieux français, bien entendu, car il a le romantisme en horreur; c'est aussi le plus canadien par l'inspiration franchement patriote. Il est avant tout de son pays, il tient à n'être que de son pays, et consentirait volontiers à ne jamais aller plus loin que l'île d'Orléans. Il a connu l'Europe cependant, il a vécu à Paris! L'heureux homme! il n'a rapporté du quartier Latin et du boulevard que l'amour de l'île d'Orléans et le désir d'y cultiver le coin de terre paternel! C'est un beau triomphe pour notre pays que de s'être si fermement attaché à un pareil esprit. Cela vous fait rougir un peu d'avoir été tenté d'être patriote plus ingrat.

ARBOIS.

LA DURÉE DES PARLEMENTS

Un débat intéressant a été soulevé dans la législature d'Ontario à propos de la durée des parlements provinciaux. Les dernières élections générales ont eu lieu dans la province d'Ontario en janvier 1875. La présente session est la cinquième de la législature actuelle. Comme le terme d'office des législatures est fixé par la constitution à quatre ans, l'opposition demande en conséquence que le lieutenant-gouverneur décrète la dissolution de la Chambre immédiatement. Le gouvernement, qui semble répugner à la chose, prétend qu'il n'est pas tenu de renvoyer la législature avant le mois d'août prochain, pour la raison que l'élection du comté d'Algoma n'a

eu lieu qu'en août 1875. Il soutient qu'un parlement n'est pas sensé être complet avant que tous les sièges soient remplis. Or, l'élection d'Algoma ayant été faite six mois après les autres, les quatre années de la législature n'auraient commencé à courir qu'à cette date, et ne devront expirer qu'au mois d'août 1879. L'opposition réplique que cette raison est subtile et ne vaut rien, que le ministère y a recours comme à un expédient et parce qu'il redoute une défaite aux élections prochaines.

Il est de fait que les gouvernements ont généralement l'habitude de dissoudre la Chambre avant l'époque déterminée par la loi. Le terme de durée du parlement fédéral est de cinq ans. Cependant, la Chambre des Communes est, d'ordinaire, dissoute avant l'expiration des cinq années, et peu de temps après la cinquième session. Le gouvernement est obligé de congélifier le parlement à cette date, bien qu'il ne soit pas tenu de le faire plus tôt.

La discussion, à Toronto, roule seulement sur le point de la date où la législature doit commencer à exister.

Depuis l'établissement de la Confédération, les parlements, locaux ou fédéraux, ont rarement manqué d'atteindre leur terme naturel. A Ottawa, il n'y a eu qu'une dissolution extraordinaire. Le parlement élu régulièrement en 1872 fut dissout en 1874, à l'occasion de l'appel au peuple fait par le ministre Mackenzie. A Québec, aussi, des élections générales extraordinaires eurent lieu, à la suite du changement de cabinet, le 2 mars dernier.

Il est important de régler la question soulevée au parlement d'Ontario, et qui est discutée pour la première fois dans la Puissance. Il faudrait qu'on décide entre la prétention de l'opposition et celle du parti ministériel. L'existence du parlement commence-t-elle immédiatement après les élections générales, ou bien à la date de l'élection du dernier député?

Dans le Haut comme dans le Bas-Canada, les élections générales, selon la loi, doivent se faire le même jour; mais on est forcé de remettre à plus tard certaines élections qui ne peuvent avoir lieu à la même date que les autres, à cause de l'éloignement de quelques districts. Le comté d'Algoma est, dans Ontario, un des comtés éloignés qui font exception à la règle commune, comme le comté de Gaspé dans la province de Québec. Il s'agit de savoir si, dans des cas de ce genre, qui sont exceptionnels, l'existence régulière de la législature ne doit commencer qu'après l'élection d'Algoma, pour Ontario, et celle de Gaspé, pour Québec. Dans Ontario, la législature actuelle tint une session après le mois de janvier 1875, et avant, par conséquent, que le comté d'Algoma eût élu un représentant. Elle en est présentement à sa cinquième session. A-t-elle bien le droit de subsister jusqu'au mois d'août, et de dépasser le terme de quatre ans, pour la seule raison que le comté d'Algoma n'était pas représenté à la session de 1875?

A. GÉLINAS.

L'hon. M. Chauveau ayant écrit dans la *Revue de Montréal* une correspondance dans laquelle il fait l'éloge de Mgr Dupanloup, qu'il avait bien connu personnellement, et cité l'opinion de deux journaux italiens, le *Canadien* le blâme sévèrement.